

# PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'AIR

PPA-TEPCV- VILLES RESPIRABLES

**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

# Sommaire

---

1. QUALITE DE L'AIR

2. L'IMPLICATION DU GRAND REIMS ET DE LA VILLE DE REIMS POUR LA QUALITE DE L'AIR

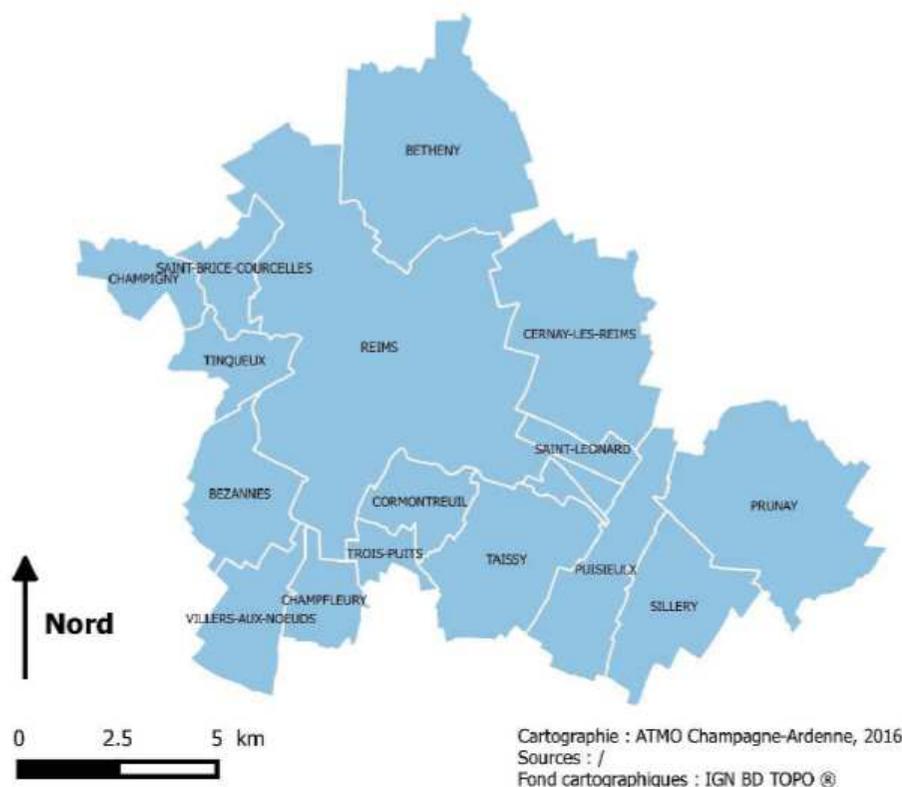
MOBILITE / TRANSPORT

AMENAGEMENT

RESIDENTIEL

COMMUNICATION

## PERIMETRE DE L'EX-REIMS METROPOLE SOUS SURVEILLANCE



**Périmètre:** Ex REIMS METROPOLE

**Objectifs:**

**Réduire les émissions de polluants  
atmosphériques**

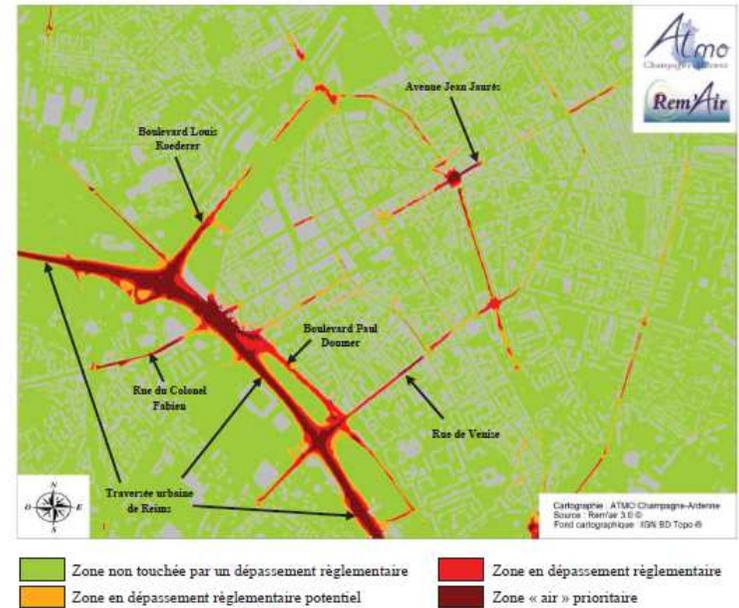
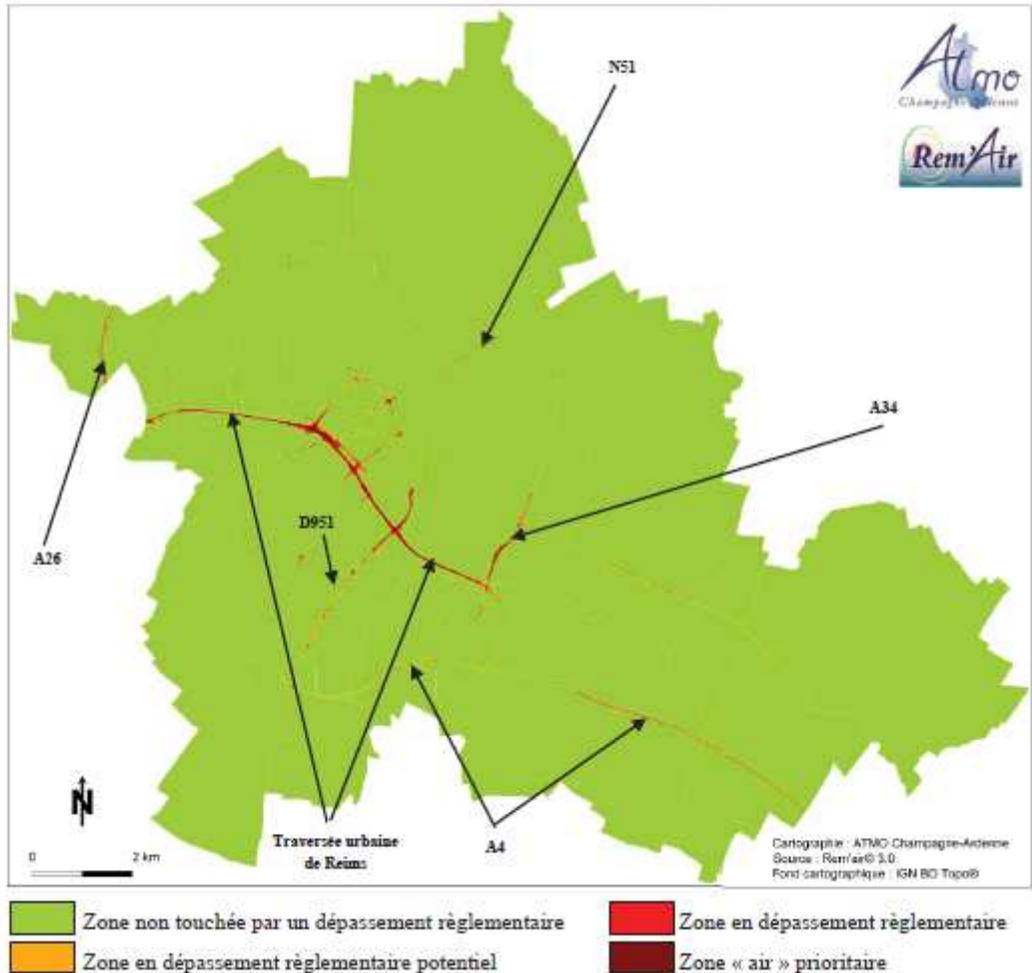
**Maintenir ou ramener les concentrations en  
polluants à des niveaux inférieurs aux normes  
en vigueur**

**Polluants:** NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub>, PM<sub>2,5</sub>

**Dépassements observés à partir de 2010**

Source: ATMO, 2016, carte stratégique de l'air- Agglomération rémoise

## Zones en dépassement réduites aux axes routiers

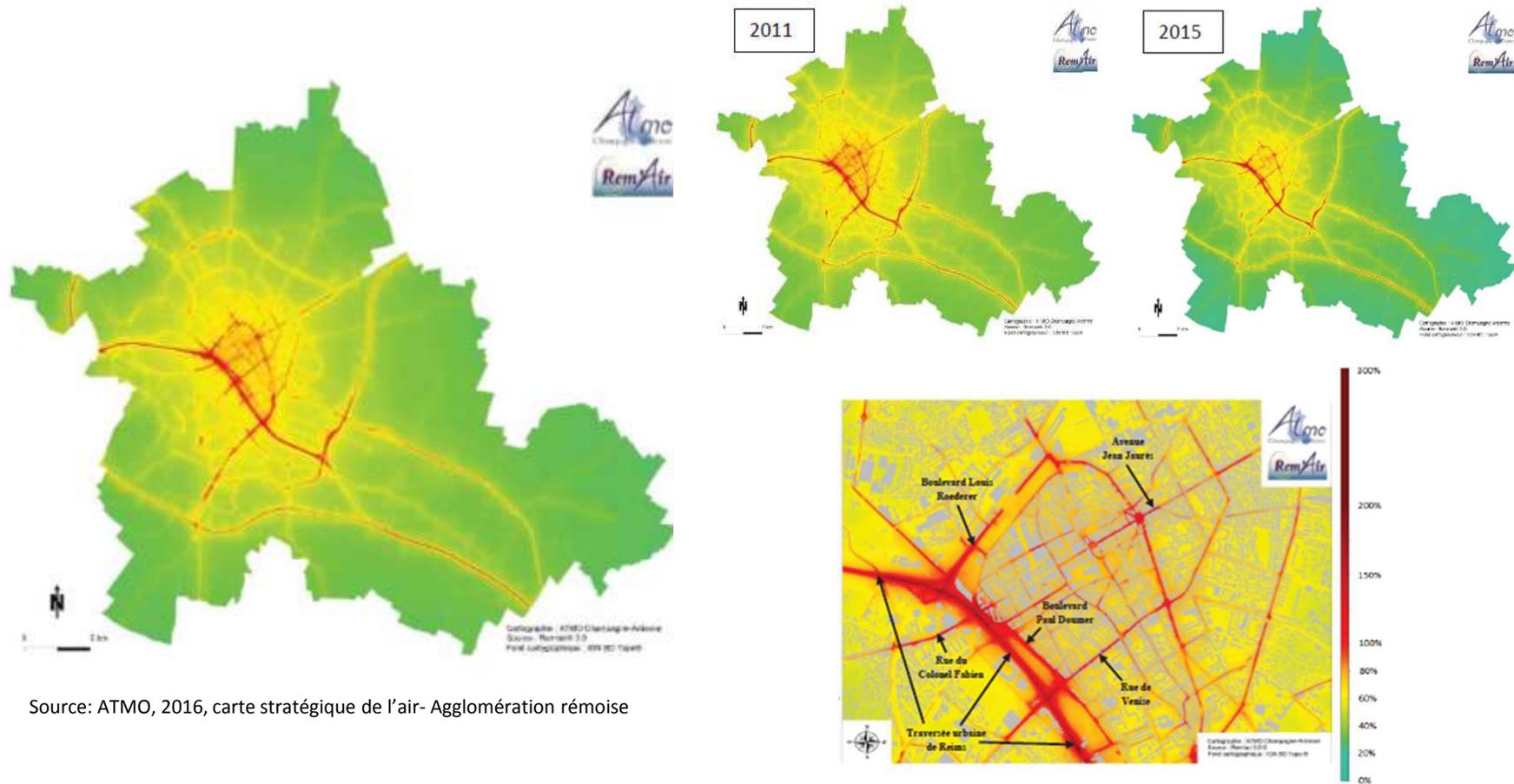


	Pourcentage de population exposée
Zone non touchée par un dépassement réglementaire	99,6%
Zone en dépassement réglementaire potentiel	0,3%
Zone en dépassement réglementaire	0,1%
Zone « air » prioritaire	< 0,1%

Source: ATMO, 2016, carte stratégique de l'air- Agglomération rémoise

## NO2, pollution concentrée sur les axes

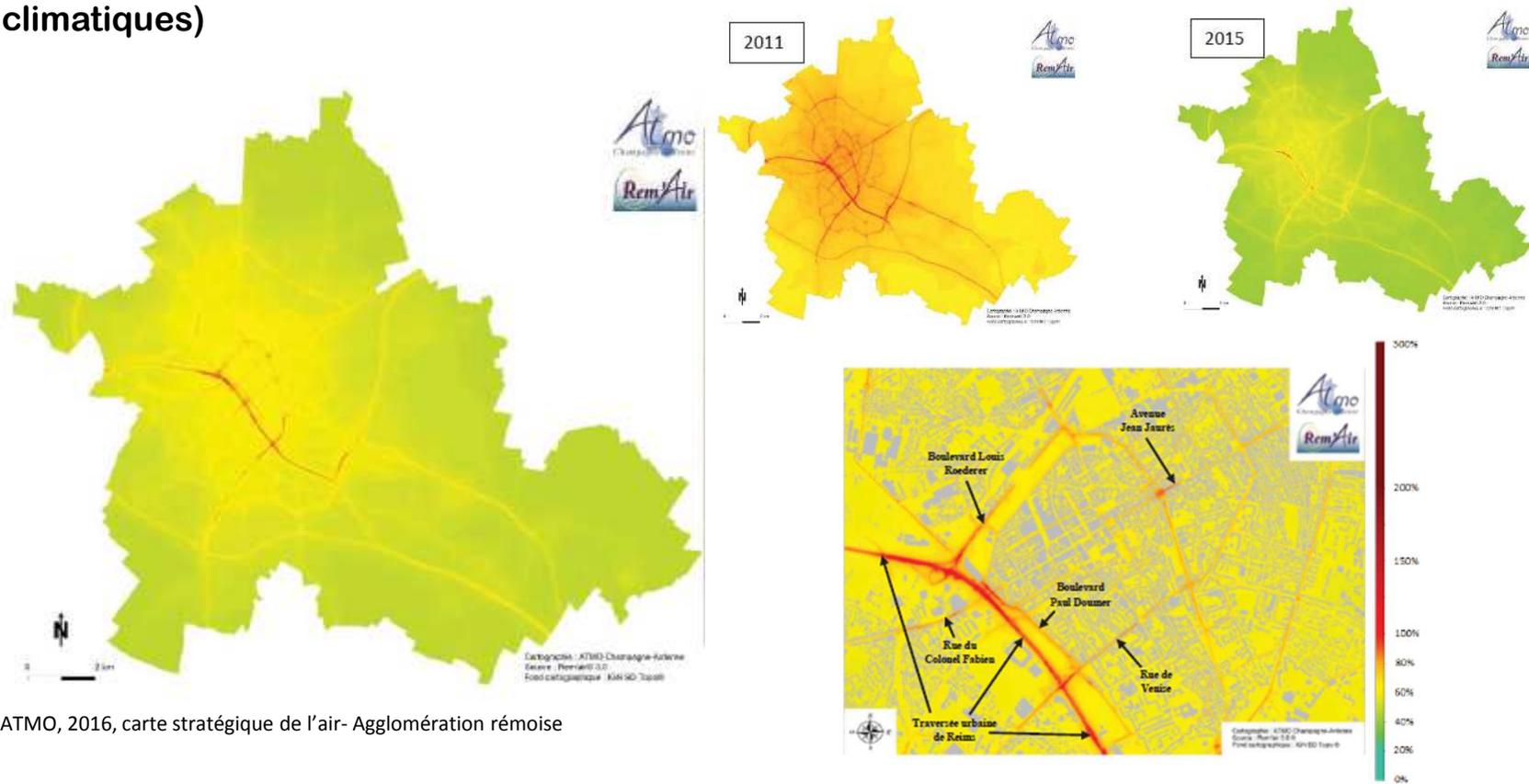
Période 2011-2015: nette amélioration en lien avec le renouvellement du parc automobile répondant à des normes d'émission plus contraignantes (norme EURO)



Source: ATMO, 2016, carte stratégique de l'air- Agglomération rémoise

## PM10, pollution d'origines diverses plus diffuse

Période 2011-2015: nette amélioration (paramètre sensible aux conditions climatiques)

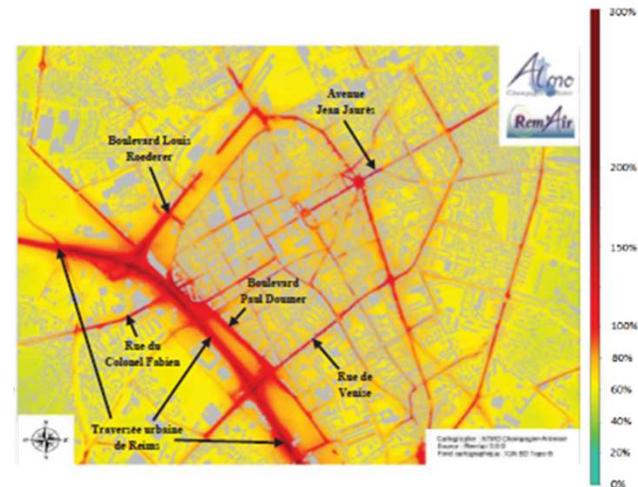


Source: ATMO, 2016, carte stratégique de l'air- Agglomération rémoise

## Apporter une réponse circonstanciée

Ville de REIMS et son centre principalement impactés par les polluants

Le Grand Reims et Ville de REIMS apportent des réponses conjointes sur ces périmètres. Villes Respirables et TEPCV



**L'IMPLICATION  
DU GRAND REIMS ET DE LA VILLE DE  
REIMS  
POUR LA QUALITE DE L'AIR**

---

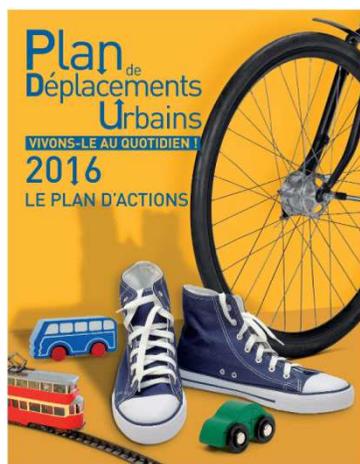
## L'IMPLICATION DU GRAND REIMS DANS LE PPA VA AU DELÀ DU RÔLE ASSIGNE PAR LE PRÉFET

- Le PPA, initié et arrêté par le Préfet, comporte 23 fiches actions
- Reims Métropole aujourd'hui Grand Reims a été désigné porteur de
  - 5 fiches (en propre)
  - 6 fiches (de façon partagée)Soit 11 fiches sur les 23 du PPA.
- Dans les faits, la communauté urbaine est impliquée sur d'autres champs tel que l'urbanisme, le résidentiel, l'industrie, l'amélioration des connaissances.
- Au-delà de l'obligation réglementaire, Reims Métropole et la Ville de Reims ont répondu conjointement à :
  - Ville respirable en cinq ans
  - TEPCV

# MOBILITE / TRANSPORT

---

	T1	T2	T3	T4		
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
<b>PCAET</b>	Efficacité énergétique des transports		Développer les infrastructures de mobilité partagée			
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques			
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



Arrêté le : 23 mai 2016 - Approuvé le : 12 décembre 2016



- **Approbation d'un PDU révisé en 12 décembre 2016**

Objectif de réduction du nombre de km parcourus: -3,37% /2015

Réduction attendue en NOx : 9,2% et particules : 9,5%

- **Performances des TC:**

Mise en place des priorités sur axe Talleyrand/ Chanzy/ Gambetta.

En cours axe Avenue Paris/Jean Jaurès.

- **Amélioration du confort d'usage des transports en commun :**

Mise en accessibilité progressive des arrêts de bus du réseau urbain

- **Desserte de nouveaux pôles générateurs de déplacements en TC:**

Station tramway à la clinique (Bezannes)

- **Développement d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Reims Centre:**

Etude de définition opérationnelle en 2018

	T1	T2	T3	T4		
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	<b>Promouvoir les modes de déplacements moins polluants</b>	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
<b>PCAET</b>	<b>Efficacité énergétique des transports</b>		Développer les infrastructures de mobilité partagée	<b>Protection de la qualité de l'air</b>		
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	<b>TEPCV</b>	Achat de véhicules électriques			
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	<b>Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines</b>	<b>Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances</b>	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	<b>Encourager et accompagner les évolutions de comportements</b>	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



- **Accompagnement de la pratique du vélo :**  
Création et diffusion d'un plan de Reims et de son agglomération à vélo  
10 000 exemplaires diffusés en septembre 2016
- **Promotion des modes alternatifs et l'information aux citoyens :**  
Réédition du Code de la Rue de la ville de Reims  
5 000 exemplaires diffusés en septembre 2016
- **Opération découverte des véhicules électriques**  
pendant la semaine du DD en 2016 et 2017
- **Développement des aménagements cyclables**  
140 km d'itinéraires cyclables  
2000 arceaux vélos et un parc de stationnement sécurisé avec 48 places
- **Mise en accessibilité des espaces publics au profit de tous:**  
Réaménagement du parvis de l'hôtel de ville, du parvis de la basilique St Rémi et des promenades
- **Mise en œuvre d'une signalétique piétonne** (office de tourisme)

	T1	T2	T3	T4		
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	<b>Promouvoir les modes de déplacements moins polluants</b>	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
<b>PCAET</b>	Efficacité énergétique des transports	<b>Développer les infrastructures de mobilité partagée</b>		Protection de la qualité de l'air		
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	<b>TEPCV</b>	Achat de véhicules électriques			
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	<b>Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines</b>	<b>Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances</b>	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



**Accompagnement de l'initiative Blablalines** par le déploiement d'aires de covoiturage

- 40 {
- 20 emplacements prévus sur le périmètre de la ville de Reims en septembre 2017
  - 1 aire de covoiturage sur la commune de Taissy
  - Projet du parc naturel de la montagne de Reims d'installer une vingtaine d'aire de covoiturage sur leur territoire (périmètre Grand Reims)

	T1	T2	T3	T4
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	<b>Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements</b>	Développer les flottes les moins polluantes
<b>PCAET</b>	Efficacité énergétique des transports	Développer les infrastructures de mobilité partagée	<b>Protection de la qualité de l'air</b>	
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	<b>TEPCV</b>	Achat de véhicules électriques	
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité
			<b>Encourager et accompagner les évolutions de comportements</b>	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire

- **Mise en place d'un Plan de Déplacement Etablissements pour les collectivités Ville de REIMS et REIMS METROPOLE**

Mise en place de cartes de transport en commun au sein des directions de l'administration pour les déplacements professionnels

Mise en place du remboursement de la moitié des abonnements de TC

Mise en place de vélos de pool et VAE pour les déplacements professionnels :

- 137 vélos dont 63 VAE
- Achat de 10 vélos et 5 VAE en 2017

Communication récurrente sur les éco-gestes de l'Ensemble pratique

	T1	T2	T3	T4
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes des déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	<b>Développer les flottes les moins polluantes</b>
<b>PCAET</b>	<b>Efficacité énergétique des transports</b>	Développer les infrastructures de mobilité partagée		<b>Protection de la qualité de l'air</b>
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	<b>Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR</b>	<b>TEPCV</b>	<b>Achat de véhicules électriques</b>	
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	<b>Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines</b>	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	<b>Faciliter l'intermodalité et la multi modalité</b>
			Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



- **Renouvellement du parc automobile CUGR et VR** au profit de véhicules peu émissifs
  - Achat de véhicules électriques (CONVENTION TEPCV)- 10 véhicules en 2017
  - Limitation du parc véhicule par mise en pool des véhicules
  - Remplacement des véhicules diesel par motorisation essence pour les fourgonnettes
  - Achat des vignettes crit'air
- **Faire bénéficier les véhicules les moins émissifs de la gratuité du stationnement sur le territoire de la VR**(2 heures)
- **Diminuer les émissions des PL**
  - Etude partenariale avec GRT Gaz et GRDF sur la mutation des flottes (Parc CU, Citura, La Poste, Sita...)
  - Conversion des PL au GNV et mise en place d'une station de compression –résultats attendus en novembre 2017
- **ZCR – Etape 1: Etat des lieux et scénarisation**

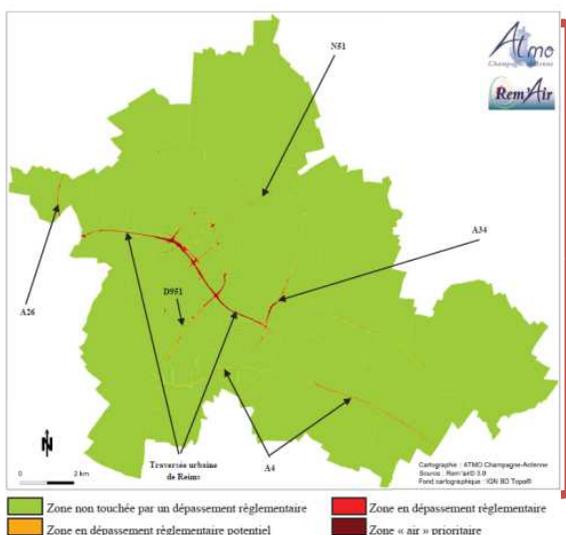
	T1	T2	T3	T4
<b>PPA</b>	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	<b>Développer les flottes les moins polluantes</b>
<b>PCAET</b>	<b>Efficacité énergétique des transports</b>	Développer les infrastructures de mobilité partagée		<b>Protection de la qualité de l'air</b>
<b>VILLES RESPIRABLES</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	<b>TEPCV</b>	<b>Achat de véhicules électriques</b>	
<b>PDU</b>	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	<b>Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines</b>	<b>Faciliter l'intermodalité et la multi modalité</b>	Encourager et accompagner les évolutions de comportements
		Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances		Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



- **Optimisation du réseau de bus**
  - Diminution du nombre de bus en circulation
  - Rabattement sur le tramway
  - Mise en place d'une navette électrique en centre Ville
  
- **Etude sur le renouvellement des véhicules de transport vers des véhicules propres** par MARS

# AMENAGEMENT

	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Aménagement respectueux des espaces à enjeux	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



- Réalisation de la **carte stratégique de l'air** en **2016**
- **Prise en compte des espaces à enjeux** dans les aménagements et le PLU de Ville de Reims (**2016**)
- Développement du label **GRAND REIMS DURABLE**  
Qualité air intérieur

	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Faciliter le développement des ENR	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



- **Baisser la part du charbon**  
**Suppression du fioul lourd** dans le mix énergétique de la chaufferie Croix-Rouge – **1<sup>er</sup> juin 2016**  
 ↘ NOx par 3 (150 mg/Nm<sup>3</sup>) et PM<sub>10</sub> par 2,5 (150 mg/Nm<sup>3</sup>)
- **Amélioration de la combustion du charbon** par l'installation d'un système de dénitrification et désulfuration des fumées – **1<sup>er</sup> juin 2016**  
 ↘ NOx par 3 (200 mg/Nm<sup>3</sup>) et PM<sub>10</sub> par 1,2 (25 mg/Nm<sup>3</sup>)
- **Recirculation des fumées sur les générateurs gaz** – **1<sup>er</sup> juin 2016**  
 ↘ NOx par 3 (150 mg/Nm<sup>3</sup>) et PM<sub>10</sub> par 2,5 (20 mg/Nm<sup>3</sup>)
  
- **Rédaction d'une charte sur les chantier**  
**Brumisation** sur les chantiers de RGC

	<b>URBA 1</b>	<b>URBA 2</b>	<b>IND 1</b>	<b>IND 4</b>
<b>PPA</b>	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
<b>PCAET</b>	Protection de la qualité de l'air	<b>Aménagement respectueux des espaces à enjeux</b>	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
<b>TEPCV</b>	<b>Végétaliser les espaces urbains</b>			



- **REIMS GRAND CENTRE**  
**Réaménagement des promenades**  
 Concours de maîtrise d'œuvre en 2016  
 Respect du patrimoine arboré  
 Plantation de 342 nouveaux arbres
- **COULEE VERTE**  
**Création d'une forêt urbaine** sur le parc des Châtillons  
 102 arbres et 2940 arbustes sur 2ha

**Remplacement:** 238 sujets, 50 variétés  
**Création:** 153 sujets, 26 variétés  
 dont des *Acer Campestre*, des *Acer Platanoïdes*, *Chamaecyparis lawsoniana*

# RESIDENTIEL

---

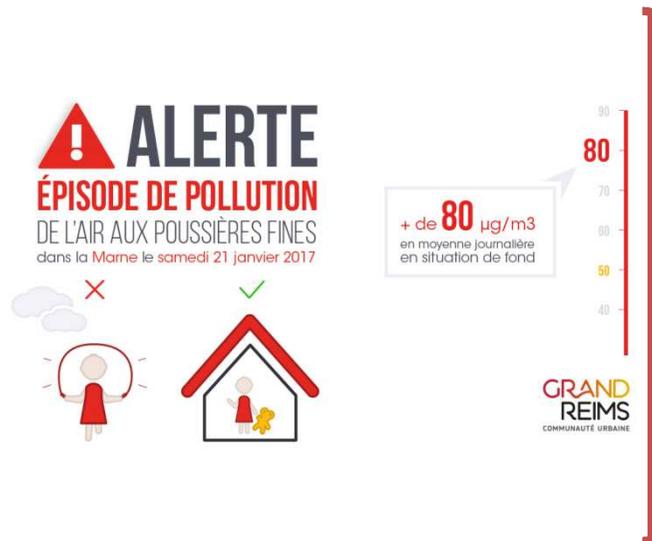
	RT 2	RT3
PPA	Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible	Clarifier, réaffirmer et faire appliquer l'interdiction de brûlage des déchets verts
PCAET	Rechercher l'efficacité énergétique du bâti	Développer les solidarités avec la population

- **Amélioration thermique** des logements sociaux avec les programmes ANRU
- **Amélioration thermique** des logements privés avec  
La mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique  
La mise en place d'un OPAH  
La mise en œuvre de l'opération Résorber les PNB – démarré en 2014 - 60 logements
- **Encourager et aider à la sobriété des ménages**

# COMMUNICATION

---

	COM	MOD	PICPOL
PPA	Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique	Pérenniser et développer les outils de modélisation afin de participer à une meilleure compréhension de la pollution locale	Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
PCAET	Gérer les crises climatiques ou de la qualité de l'air		



- **Informé le public** via le site internet et les réseaux sociaux

Depuis juin 2015

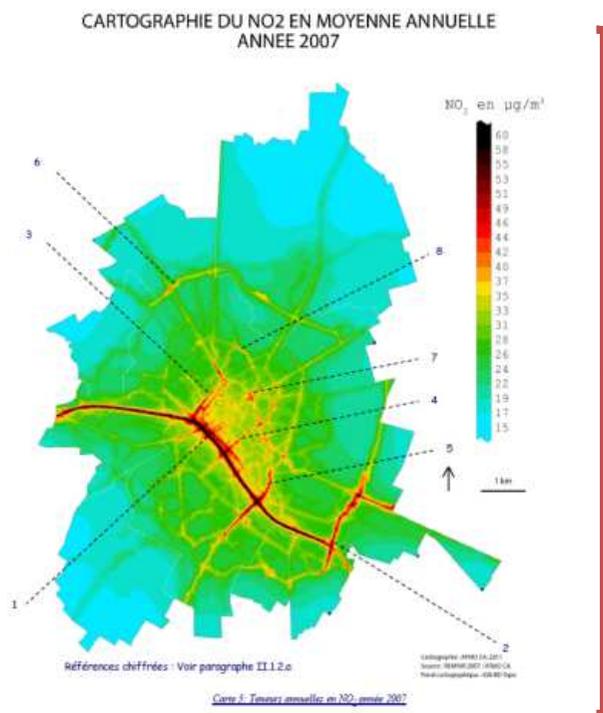
Mise en œuvre d'une iconographie spécifique

Mise en place d'une liste de diffusion et rédaction d'un guide de procédure à destination des directions de la Ville de Reims et du Grand Reims

Mise en œuvre d'une action dans le cadre du Contrat Local de Santé

- Scénarisation de l'incidence des mesures lors des pics de pollution sur ATMO GRAND EST

	COM	MOD	PICPOL
PPA	Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique	Pérenniser et développer les outils de modélisation afin de participer à une meilleure compréhension de la pollution locale	Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
PCAET	Gérer les crises climatiques ou de la qualité de l'air		



**Depuis 2010**, développement de la plateforme REM'AIR Avec ATMO Champagne Ardenne

- **Signature d'une convention d'objectifs** avec ATMO GRAND EST sur la période 2015-2020 en **juin 2015**
- **Connaissance de la mobilité** : En 2016-2017, campagnes de comptages piétons et cycles

Merci de votre attention